

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017 A 20H00 A LA SALLE MONT-BLANC/JURA DE LE VAUD

Présidence : M. Jean-Jacques Nicolet

Le Président ouvre la séance à 20h05, salue les membres du Conseil Intercommunal, les membres du Comité de Direction et les remercie de leur présence.

Il remercie la Commune de Le Vaud pour la mise en place de la salle à l'occasion de cette séance.

Tous les membres ont été régulièrement convoqués et ont reçu les documents par courrier et par courriel.

1. Appel

L'appel a fait constater la présence de 24 membres du Conseil Intercommunal représentant 33 voix sur 39. Le nombre de Communes représentées s'élève à 14 sur 16, 4 personnes s'étaient excusées, 2 personnes étaient absentes et 1 personne a été remplacée.

Arzier-Le-Muids	3	voix	Le Vaud	2	voix
Begnins	1	voix	Longirod	1	voix
Burtigny	1	voix	Marchissy	1	voix
Coinsins	1	voix	Prangins	4	voix
Duillier	0	voix	St-Cergue	3	voix
Genolier	0	voix	St-George	1	voix
Givrins	1	voix	Trélex	1	voix
Gland	12	voix	Vich	1	voix

(Quorum : 2/3 des Communes membres représentées, soit 14 Communes sur 16)

Le quorum est atteint, le Président déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

2. Assermentations

Sont assermentées ce jour :

1. Madame Françoise Graber de la Commune de Saint-Cergue.
2. Madame Béatrice Saxer-Brown de la Commune de Gland.
3. Madame Anik Freuler de la Commune de Gland, *comme suppléante*.

Mesdames Françoise Graber, Béatrice Saxer-Brown et Anik Freuler promettent de respecter le serment et entrent en fonction immédiatement en tant que conseillères. Le Président remercie et félicite les membres pour leur engagement. Il leur souhaite la bienvenue dans l'Association.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est accepté à l'unanimité.

1. Appel.
2. Assermentations.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal du 6 avril 2017 à Givrins.
5. Communications du bureau.
 - a) Acceptation de l'envoi des convocations et documents usuels par courriel.
6. Communications du Comité de Direction.
7. Préavis 02/2017 – s'agissant du rabais fratrie répondant aux conditions-cadre fixées par la FAJE.
8. Préavis 03/2017 – s'agissant de l'acquisition de l'ERP ABACUS, financement de la deuxième tranche.
9. Préavis 04/2017 – budget du RAT 2018.
10. Nomination du bureau du Conseil Intercommunal :
 - Election du/de la Président/e.
 - Election du/de la Vice-président/e.
 - Election de deux scrutateurs/trices.
 - Election de deux scrutateurs/trices suppléants/tes.
11. Nomination des membres à la Commission de gestion et finances.
12. Divers et propositions individuelles.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal du 6 avril 2017 à Givrins

Le procès-verbal a été envoyé par courriel à tous les membres.

Il est approuvé tel que présenté à la majorité moins 3 abstentions. Le Président remercie la secrétaire pour son travail.

5. Communications du bureau

- a) Acceptation de l'envoi des convocations et documents usuels par courriel.

Le Président souhaite que les membres du Conseil Intercommunal acceptent que les documents tels que les invitations, les convocations et les procès-verbaux soient envoyés par courriel par la secrétaire.

Le Président passe au votre suivant :

Acceptez-vous, pour la législature 2016-2021, que les documents tels que les invitations, les convocations et les procès-verbaux soient envoyés par courriel ? Oui à l'unanimité.

6. Communications du Comité de Direction

Madame Christine Girod (Présidente du Comité de Direction, finances, administration générale, communication)

Le 24 août 2017 la visite préfectorale a eu lieu et cette séance fut très intéressante et constructive.

Le bulletin d'information « Info RAT » a été envoyé au mois de juillet 2017.

La FSAE (Fédération Vaudoise des Structures d'Accueil) a tenu son assemblée générale le 7 septembre 2017. A cette occasion, une convention collective de travail a été signée.

Le 14 septembre 2017 le RAT a proposé une conférence sur « l'enfant et le numérique ».

La 22^{ème} rencontre de la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants) a eu lieu le 27 septembre 2017.

Monsieur Etienne Bovy (Vice-Président du CoDir, accueil AMF)

Le nombre d'AMF est stable (environ 110 personnes). L'accueil familial de jour se professionnalise et le nombre d'heures d'accueil, tout comme le nombre d'enfants accueillis, ne cesse d'augmenter. Le RAT constate qu'il y a un très grand nombre d'heures de garde durant les vacances scolaires et plus particulièrement en été.

Au niveau administratif, la charge de travail reste stable et l'informatique facilite le travail des employés.

Monsieur Christian Durand (plan de développement, informatique, relations avec les Communes)

Le Comité de Direction a décidé de sauvegarder toutes les données informatiques du RAT sur un « Cloud » par le biais de l'entreprise OFISA. Tous les serveurs sont en Suisse et chaque utilisateur aura accès à ses propres dossiers uniquement. Toutes les mises à jour seront effectuées par l'entreprise OFISA. Ces modifications sont prévues au budget.

7. Préavis 02/2017 – s'agissant du rabais fratrie répondant aux conditions-cadre fixées par la FAJE

Le Président donne la parole à Madame Monya Jaccard de la Commission ad hoc qui lit à haute voix la conclusion du rapport :

La Commission recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis 02/2017, soit :

- D'accepter l'adaptation du rabais fratrie du RAT selon les conditions-cadre de la FAJE.

Le Président constate que les conclusions de ce rapport vont dans le même sens que le préavis du CoDir.

Le Président ouvre la discussion sur le préavis :

Madame Anne Stiefel ne comprend pas pourquoi le Comité de Direction annonce que l'acceptation de ce préavis ne coûtera rien aux Communes alors que le calcul démontre bien que cette opération aura un impact sur celles-ci.

Madame Christine Girod répond qu'il est probable que certaines familles à hauts revenus reviennent au RAT si elles peuvent bénéficier d'un rabais fratrie. L'équité par rapport aux familles doit être respectée et le Comité de Direction a la volonté de donner une chance à toutes les familles sans se baser uniquement sur les revenus. Il ne faut plus que des familles à hauts revenus ne viennent pas au RAT à cause de ce rabais fratrie qui ne leur est pas accordé.

Madame Chantal Landeiro rappelle que le supplément de CHF 400'000.00 annoncé viendra en supplément dans les structures pour faire baisser la charge patronale. En acceptant ce préavis, les Commune prennent un risque dans le cas où les familles à hauts revenus ne reviennent pas dans les structures du RAT.

Madame Christine Girod rappelle que les familles à hauts revenus sont moins subventionnées par les Communes. Le montant de CHF 400'000.00 n'est pas uniquement injecté dans les structures mais aussi dans l'AFJ et le prix de l'accueil parascolaire a déjà été baissé.

Madame Regula Jaunin rappelle que le rabais fratrie existe déjà pour les familles à bas revenus.

Décision

A la majorité par 18 oui, 2 non et 3 abstentions, le Conseil Intercommunal décide :

- D'accepter l'adaptation du rabais fratrie du RAT selon les conditions-cadre de la FAJE.

8. Préavis 03/2017 – s'agissant de l'acquisition de l'ERP ABACUS, financement de la deuxième tranche.

Le Président donne la parole à Madame Chantal Landeiro de la Commission ad 'hoc qui lit à haute voix la conclusion du rapport :

La Commission recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis 03/2017, soit :

- D'accepter le préavis 03/2017 pour une dépense de CHF 36'595.00 en 2018 par les fonds propres du RAT.

Le Président donne la parole à Monsieur Rasul Mawjee de la Commission de gestion des finances qui lit à haute voix la conclusion du rapport :

La Commission recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis 03/2017, soit :

- D'accepter le financement de la deuxième tranche de CHF 36'595.00, en 2018, par les fonds propres du RAT.

Le Président constate que les conclusions de ces deux rapports vont dans le même sens que le préavis du CoDir.

Le Président ouvre la discussion sur le préavis :

La parole n'est pas demandée.

Décision

A l'unanimité par 23 oui, le Conseil Intercommunal décide :

- D'accepter le financement de la deuxième tranche de CHF 36'595.00, en 2018, par les fonds propres du RAT.

9. Préavis 04/2017 – budget du RAT 2018

Le Président donne la parole à Monsieur Rasul Mawjee de la Commission de gestion des finances qui lit à haute voix la conclusion du rapport :

La Commission recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis 04/2017, soit :

- D'approuver le budget de fonctionnement du RAT pour 2018.

Le Président constate que les conclusions de ce rapport vont dans le même sens que le préavis du CoDir.

Le Président ouvre la discussion sur le préavis :

Madame Chantal Landeiro demande quelle est la surface actuelle des locaux occupés par l'administration ? La réponse est une surface de 120 m². En validant le budget 2018, les membres du Conseil Intercommunal acceptent la location de nouveaux locaux d'environ 250 m².

Monsieur Etienne Bovy explique qu'en plus du personnel installé sur place, divers cours doivent souvent être organisés. Il est très compliqué et onéreux de trouver des salles pour donner des cours.

Madame Anne Stiefel demande si le CoDir peut envisager de déménager de Gland pour un village pouvant fournir des locaux adéquats à moindre frais.

Madame Christine Girod annonce qu'une Commission du CoDir a été mise en place pour chercher de nouveaux locaux. Il n'est pas exclu que le CoDir cherche des locaux dans une autre Commune mais il est nécessaire de garder une proximité avec les AMF et les familles. L'accessibilité et la mobilité sont donc des critères de choix.

Compte N°322.17, Madame Chantal Landeiro constate qu'en validant ce budget le Conseil Intercommunal accepte d'adhérer à la FRAJE (Faîtière des Réseaux pour l'Accueil de Jour Entre les réseaux). Ce point du budget coûte cher est-ce indispensable ?

Madame Christine Girod annonce que le CoDir ne souhaite pas adhérer à la FRAJE pour le moment. Cependant, le CoDir s'est rendu en tant qu'auditeur à une première séance. Un rendez-vous a été fixé le 2 novembre 2017 afin de décider si le RAT adhèrera ou non à cette faîtière.

Décision

A l'unanimité par 23 oui, le Conseil Intercommunal décide :

- D'accepter le budget 2018 du RAT.

10. Nomination du bureau du Conseil Intercommunal du RAT pour l'année 2017-2018

Selon les statuts, à la fin de chaque année (du 1^{er} juillet au 30 juin) le Conseil Intercommunal nomme les membres du bureau pour l'année suivante :

Election du/de la Président/e :

Monsieur Jean-Jacques Nicolet accepte de continuer son mandat de Président. Il est élu à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

Election du/de la Vice- Président/e :

Monsieur Philippe Menoud accepte de poursuivre son mandat. Il est élu en tant que Vice-Président à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

Election de deux scrutateurs/trices :

Madame Françoise Samuel et Monsieur Bastien Morax acceptent de poursuivre leur mandat et sont élus comme scrutateurs à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

Election de deux scrutateurs/trices suppléants/tes :

Madame Florence Rattaz et Monsieur Nicolas Ray se présentent, ils sont élus comme scrutateurs suppléants à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

10. Nomination des membres à la commission de gestion et finances.

Le Président lit l'article 24 des statuts de l'Association Intercommunale du RAT qui stipule que la Commission de gestion et des finances doit être réélue chaque année.

Se présentent :

- Monsieur Rasul Mawjee
- Madame Alice Durnat

- Madame Isabelle Monney
- Madame Monya Jaccard
- Madame Céline Etoupe

Ces 5 membres sont élus à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

12. Divers et propositions individuelles

Madame Christine Girod remercie le Conseil Intercommunal pour l'acceptation de ces trois préavis. Le Comité de Direction apprécie le soutien et la confiance des membres des Commissions qui fournissent un très bon travail.

Le bureau, Monsieur Marco Baiguini et Madame Nathalie Widmer sont à leur tour remerciés pour leur travail.

La parole n'étant plus demandée le Président clôt la séance à 21h10 et la Commune de Le Vaud offre le verre de l'amitié.

Le Président

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the end.

Jean-Jacques Nicolet

La Secrétaire

A blue ink signature with a stylized 'V' and 'W' followed by a horizontal line and a small flourish.

Vanessa Wicht